



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **AMENDES ET CONDAMNATIONS PÉCUNIAIRES**
AVIS du 02.10.2025



Liberté
Égalité
Fraternité

Pour toute information relative au paiement de l'amende

Référence à rappeler : **077029 43 1 25 077346 4**
 TRES. SEINE-ET-MARNE AMENDES
 1 B RUE ARMAND CASSAGNE
 77021 MELUN CEDEX
 Mél : t077029@dgfip.finances.gouv.fr
 Tél. : 01 64 09 30 00
 UNIQUEMENT SUR RDV TELEPHONIQUE

TRES. SEINE-ET-MARNE AMENDES
 1 B RUE ARMAND CASSAGNE
 77021 MELUN CEDEX



AVI 431250773464

077 029

5541-019762-0055-2



Pour toute réclamation ou information relative à l'infraction

Vos références Juridiction :
 Date de la décision : 18.09.2025
 N° d'enregistrement au greffe : 00040025 6652888133
 MEAUX O.M.P.
 AVEN SALVADOR ALLENDE
 77100 MEAUX
 Tél. : 01 60 32 52 88

MME CAULKIN GILLIAN
 CAULKIN
 49 JEHAN DE BRIE
 77120 COULOMMIERS

Identification de la créance

Vous êtes redevable de la somme ci-contre à la suite D'UNE AMENDE FORFAITAIRE MAJOREE.
 Cette décision a été prononcée à votre rencontre le 18.09.2025 par L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC PRES LE TRIBUNAL DE POLICE.
 Elle fait suite à l'infraction du 26.06.2025 à 10h38 à NOISIEL ALLEE BUISSONNIERE
 Véhicule MINI Numéro BK-066-SZ constatée par SERVICES MUNICIPAUX STATIONNEMENT IRREGULIER - DEFAULT D'APPOSITION DU DISQUE DE CONTROLE - ZONE BLEUE

Décompte de la somme à payer (en euros)

Amendes, droits fixes de procédure, dépens, frais de justice, réparations... à l'État	75,00
Réparations... à Divers Bénéficiaires	0,00
Montant payé (*)	0,00
Montant restant dû	75,00

Montant dû à verser déjà réduit de 20%
 en cas de paiement dans les 30 jours **60,00**

(*) ce montant ne tient pas compte des paiements effectués après le 27.09.2025.

MODES DE PAIEMENT : VOIR AU VERSO

Vous devez payer cette somme, dans les meilleurs délais, en utilisant un des modes de paiement décrits au verso. Si vous réglez dans les 30 jours à compter du 02.10.2025, vous bénéficiez d'une diminution de 20% sur le montant de l'amende forfaitaire majorée. Ce délai est porté à 45 jours pour tout télépaiement par carte bancaire (par smartphone, par internet, par serveur vocal ou auprès d'un centre des finances publiques).

À défaut, des poursuites (sur vos biens, comptes bancaires, salaires, véhicules et autres avoirs) seront engagées. Des frais supplémentaires (cf. verso) vous seront alors réclamés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Comptable public, par délégation,
 Hélène GAUTREAU

L'enveloppe retour est réservée au paiement par chèque (accompagnée du talon de paiement). Ne joignez aucun autre document.

Pour payer par smartphone, téléchargez gratuitement l'application « amendes.gouv » sur App Store ou Google Play et scannez le flashcode ci-dessous :



Amendes et Condamnations Pécuniaires
 Avis du 02.10.2025

MME CAULKIN GILLIAN
 CAULKIN
 49 JEHAN DE BRIE
 77120 COULOMMIERS

Montant restant dû 75,00 €
 Si les conditions de la diminution de 20% sont respectées, la somme à payer est ramenée à 60,00 €

Talon de paiement



431250773464

CENTRE D'ENCAISSEMENT DGFIP
 TSA 20805
 35908 RENNES CEDEX 9

N° amende pour télépaiement
 0770 2943 1250 7734 64 clé 18
 Votre référence Trésorerie : 43 1 25 077346 4
 Numéro codique : 077 029
 Date de la décision : 18.09.2025
 N° d'enregistrement au greffe : 00040025 6652888133
 CAUL64308AA 03.11.1964
 NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER



amendes.gouv.fr

Détails de la transaction

Montant de la transaction : 60,00 €

Date de la transaction :

6 oct. 2025

Numéro de carte :

4739#####09

Référence de la transaction :

202510062155446148

Identifiant de la commande :

077029431250773464

Identifiant du commerçant :

201000040060190

Cas de paiement :

Paiement unique

Numéro d'autorisation :

723544

[Protection vie privée](#) [Accessibilité](#)